

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 30 juin 2016  
Rapporteur :  
Monsieur Christian LE  
BIHAN**

**N° 37**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 07/07/2016  
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/07/2016  
(accusé de réception du 06/07/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Actualisation des tarifs 2017 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)**

**Il appartient aux collectivités qui ont institué la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) de fixer par délibération les tarifs applicables sur le territoire avant le 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2017.**

\*\*\*

Conformément aux articles L 2333-9 à L. 2333-12 du code général des collectivités territoriales, la ville applique depuis 2011 les tarifs progressifs de la TLPE.

Ces tarifs sont relevés chaque année, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année.

Le taux de variation applicable aux tarifs de la taxe en 2017 s'élève ainsi à +0,2% (source INSEE).

Les tarifs maximaux prévus à l'article L. 2333-10 du CGCT s'élèvent pour 2017 :

	Enseignes			Dispositifs non numériques publicitaires et préenseignes		Dispositifs numériques publicitaires et préenseignes	
	>= 7,01m <sup>2</sup> et <= 12,00m <sup>2</sup>	>= 12,01 m <sup>2</sup> et <= 50,00m <sup>2</sup>	>= 50,01 m <sup>2</sup>	<= 50,00 m <sup>2</sup>	> 50,00 m <sup>2</sup>	<= 50,00 m <sup>2</sup>	> 50,00 m <sup>2</sup>
Tarif 2017	20,50 €/m <sup>2</sup>	41,00 €/m <sup>2</sup>	82,00 €/m <sup>2</sup>	20,50 €/m <sup>2</sup>	41,00€/m <sup>2</sup>	61.50 €/m <sup>2</sup>	123,00 €/m <sup>2</sup>

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter les tarifs 2017 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure tel que spécifié ci-dessus.